



BULLETIN D'ADHÉSION 2024

MERCI DE REMPLIR CE BULLETIN EN LETTRES MAJUSCULES

Ayant pris connaissance et me reconnaissant dans le projet associatif du Réseau Afac, en adhérant, je m'engage :

- À soutenir le [projet associatif du Réseau Afac](#) et à en respecter l'éthique ;
- À respecter le fonctionnement de l'Afac Hauts-de-France et le [règlement intérieur](#) de l'Afac-Agroforesteries.

COORDONNÉES DE L'ORGANISME

Nom de l'organisme

N° de SIRET

Adresse

Complément d'adresse

Code postal | _ . _ . _ . _ | Ville

Adresse mail de la structure Site internet

Téléphone fixe | _ . _ | | _ . _ | | _ . _ | | _ . _ | |

COORDONNÉES DES REPRÉSENTANTS DE L'ORGANISME

MANDATAIRE (à remplir obligatoirement) :

Le mandataire est la personne physique qui représente l'organisme et qui vote lors des assemblées générales.

Nom Prénom

Fonction/Poste

Adresse mail du mandataire (adresse à laquelle sont envoyées les convocations aux assemblées générales et les liens de vote électronique)
.....

Téléphone fixe | _ . _ | | _ . _ | | _ . _ | | _ . _ | | Téléphone portable | _ . _ | | _ . _ | | _ . _ | |

DÉLÉGATAIRE (à remplir si le mandataire décide de déléguer son pouvoir à un autre représentant de l'organisme (élu ou salarié)) :

Le cas échéant, c'est cette personne qui recevra les convocations aux assemblées générales et les liens de vote électronique.

Nom Prénom

Fonction/Poste

Adresse mail (obligatoire)

Téléphone fixe | _ . _ | | _ . _ | | _ . _ | | _ . _ | | Téléphone portable | _ . _ | | _ . _ | | _ . _ | |

MONTANT DE L'ADHÉSION AU RÉSEAU AFAC

Par accord mutuel, il est obligatoire d'adhérer aux deux associations

1. ADHESION À L'AFAC HAUTS-DE-FRANCE

- J'adhère à l'Afac Hauts-de-France en tant qu'organisme d'échelle régionale 100 €
- J'adhère à l'Afac Hauts-de-France en tant qu'organisme d'échelle locale, infradépartemental à départementale 50 €

2. ADHÉSION À L'AFAC-AGROFORESTERIES

- Organisme d'échelle départementale ou régionale 100 €
- Organisme d'échelle infra-départementale 50 €

Montant total à payer (1+2) = _____ €

En cas d'utilisation des outils Pepicollecte ou PGDH, une cotisation complémentaire à l'adhésion à l'Afac-Agroforesteries sera facturée au moment de la demande de l'ouverture d'accès aux outils.

MOYEN DE RÈGLEMENT

À la réception de la facture, par virement en précisant le numéro de facture

Par chèque joint à ce bulletin

(Pour les collectivités : joindre le bon de commande)

Faire un seul paiement correspondant au montant total d'adhésion (régional + national). L'Afac régionale reversera à l'Afac-Agroforesteries la part de cotisation nationale.

Bulletin et règlement à envoyer à l'adresse suivante :

Afac Hauts-de-France - Service administratif
43 rue du Général De Gaulle
02260 LA CAPELLE

Ou par mail à afachautsdefrance@gmail.com

CONTACT ADMINISTRATIF POUR L'ADHÉSION :

Personne en charge du traitement administratif et financier de l'adhésion

Nom Prénom

Fonction/Poste

Adresse mail :

Téléphone fixe | _ . _ . | _ . _ . | _ . _ . | _ . _ . |

Téléphone portable | _ . _ . | _ . _ . | _ . _ . | _ . _ . |

Signature de l'adhérent

Fait à

Le



Votre contact :
Juliëtte BOUTS
43 rue du Général De Gaulle
02260 LA CAPELLE
afachautsdefrance@gmail.com
06 24 53 56 92